

Juillet 2020 – Résumés des points de presse

3 juillet

- Le Dr Arruda remercie le personnel soignant des établissements de la région.
- Le Dr Arruda constate qu'il y a un relâchement de la population quant au respect des mesures sanitaires.
- Il ne faut pas attendre d'être dans une zone plus touchée ou densément peuplée pour commencer à porter le couvre-visage. Il faut le faire tout de suite.
Il faut être conscient que la première vague n'est pas terminée et que la deuxième s'en vient
- La Santé publique a remarqué que le nombre de contacts liés aux personnes atteintes a augmenté au cours des dernières semaines, signe que les mesures sanitaires ne sont pas respectées par tous.

6 juillet

Bar et terrasses

- Resserrement des directives sanitaires pour les bars.
- Sanctions seront imposées aux établissements fautifs.

Partage des données

- Un tableau des données évolutives sur 7 jours sera mis en ligne. Ceci permettra de suivre la tendance.
- Le nombre de prélèvements sera ajouté au bilan (compilé sur 48 h) 6 500 prélèvements au 4 juillet.

Dépistage

- Le dépistage doit être augmenté.
- Les PDG et la Santé publique travailleront ensemble pour élaborer la stratégie.

8 juillet

Application COVID-19

- Le gouvernement du Québec a été interpellé pour amorcer une réflexion sur une application de traçage de cas COVID.
- La population devra participer.
- Entre le 8 juillet et le 2 août une consultation numérique sera faite pour entendre les Québécois. <https://consultation.quebec.ca>
- Elle visera à valider que la population du Québec participerait à l'application.
- L'application devra exclure la géolocalisation, les données biométriques et les renseignements personnels.

9 juillet

- Dès le 10 juillet, les bars fermeront à 1 h et ne devront pas accueillir + de 50 % de capacité.
- Aucune danse. Tout le monde doit être assis.
- Un registre des gens sur place sera aussi demandé.
- La présence policière sera accrue dans les lieux achalandés.
- Le gouvernement s'inquiète du nombre de cas qui est au dessus de 100 aujourd'hui.

13 juillet

- M. Legault rappelle les bonnes pratiques de distanciations et d'hygiène.
- La transmission communautaire est active. Il faut donc être plus vigilants.
- Les vacances occasionneront beaucoup de déplacement entre les régions.
- À partir du 18 juillet, le masque sera obligatoire dans tous les lieux publics fermés pour les personnes de 12 ans et plus.
- Des amendes pourront être données (400 \$ et 6000 \$).

14 juillet

Rencontre avec le Premier Ministre

- Bilan avec les 3 PDG de la Montérégie.
- Plusieurs cas de COVID-19 et de décès liés au virus ont été recensés sur le territoire.
- La situation est sous contrôle dans les CHSLD et RPA de la région.

Préparation pour une deuxième vague.

- Ajout de préposés aux bénéficiaires (1480 en Montérégie) via la formation AEP.

Priorités de la région

- 7 projets de maison des aînés en Montérégie qui permettra d'offrir plus de place d'hébergement.
- Dépistages
- Nous n'arrivons pas à dépasser 9 000 tests par jour.
- La Santé publique va continuer d'ajuster les services pour le dépistage.

27 juillet

- La situation est sous contrôle au Québec.
- On a dépassé notre objectif de capacité de test quotidien. Il y a un effort de dépistage. On serait en mesure de réagir rapidement, s'il y avait un besoin.
- Relâchement chez les jeunes
- On observe une tendance inquiétante chez la jeunesse. Il y a des éclosions dans les bars et dans les fêtes (party) privées, ce qui est inquiétant.
- Les jeunes pourraient contaminer les personnes plus vulnérables.

- Les jeunes aussi peuvent souffrir de la COVID-19. Le taux de mortalité est moins grand, mais les jeunes ne sont pas immunisés des complications.
- La vice-première ministre demande aux jeunes de se mobiliser pour éviter la propagation de la COVID-19.

Dépistage

- C'est important de se faire tester.
- Si vous avez des soupçons, soyez proactif et allez vous faire tester avant même que la santé publique vous appelle.